GRIFFONNAGES
BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION LA GRIFFE
CONTRE LES MALTRAITANCES ANIMALES

Septembre 2014 ***N°44***

lagriffe-asso.fr

Depuis la création de La Griffe, en 2010, l'été 2014 fut pour nous (et très certainement pour de nombreuses autres associations) le pire de tous. Appels incessants, animaux abandonnés, maltraités... En deux mois, juillet et août, nous avons dû intervenir un nombre incalculable de fois. Les chats sont bien entendu au cœur de ces interventions. Nous avons fait stériliser 25 chattes et 12 mâles ; recueilli sept chatons et des adultes; nous avons soigné ; placé des animaux, la plupart du temps chez des adhérents, des gens de cœur ; nourri... Nous avons pris en charge Itchi, un adorable chien du Mexique provenant d'un élevage et dont les nouveaux propriétaires ne voulaient plus. Quant à Kaï, il n'est pas encore complètement tiré d'affaire. Après un nouveau mois de pension, un placement calamiteux dans une famille d'accueil inapte à le recevoir, il se trouve pour l'instant dans un foyer où il est heureux. Mais il reste encore à notre charge.

Nous avons eu des frais très lourds : soins vétérinaires, pension, nourriture... Quant aux dons, peu nombreux, ils ne permettent pas de compenser les dépenses actuelles. Grâce à une gestion rigoureuse, nous faisons face. Pour combien de temps ?

C'est pourquoi il nous faut, de toute urgence, lancer un appel aux dons, aux adhésions. Sinon, nous devrons cesser de secourir, de soigner, de nourrir, et nous nous bornerons à assurer le quotidien pour les animaux que nous avons à notre charge et nous devrons fermer la porte à tout nouvel appel à l'aide.

Aidez-nous !

Cliquez ici.

Et n'oubliez pas nos deux prochains rendez-vous :
samedi 27 septembre et jeudi 2 octobre *(lire plus bas)...*

Chats et autres petites bêtes à poils

Le 1er juillet, début prometteur : à la suite d'un appel, nous allons secourir **Mamy** *(photo)...* Elle est vieille comme les chemins mais n'a pas vraiment envie de laisser la place. Elle a quasiment toujours vécu dans la rue. Elle est dans un état pitoyable, mais c'est normal : difficile d'avoir l'air d'une lady quand on réside à l'hôtel Poubelle. Un fichu caractère, mais tant pis. Elle est chez l'un de nos bénévoles et y restera.

Les six chiots creusois, que nous avions évoqués dans le dernier **Griffonnages**, ont tous été adoptés. **Kyha** *(ci-contre)* est même devenue la compagne de jeu de **Tyl** et **Elliot**, les deux petits moutons d'Ouessant recueillis par une Griffeuse de la Creuse. Quant à leur maman, elle a été retrouvée et stérilisée avec la participation active de **La Griffe** et des bénévoles qui sont sur place.

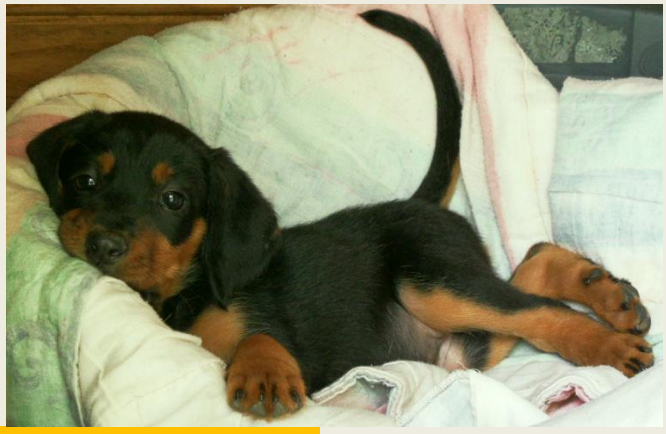

Une chatte et ses quatre chatons ont été récupérés rue de l'Oradou, et on nous a sollicités pour accueillir deux minettes dont la propriétaire a été hospitalisée durablement. **Sheila** *(photo)* et **Sifflette** ont respectivement quatre et six ans et nous sommes à la recherche de quelqu'un qui voudrait bien se charger d'elles... Un départ en refuge risquerait fort de ne pas leur réussir.

Début août, trois chatons ont été trouvés à Aubière. Nous avons reçu des appels en nombre pour nous informer de la présence de chatons ici où là, ou aussi de la part de personnes qui avaient trouvé des chatons et cherchaient à les placer. Il va de soi qu'à partir d'un certain seuil, nous sommes totalement impuissants**. Les seules actions possibles pour essayer de remédier sur le long terme à cette situation désastreuse consiste dans l'interpellation des élus, des responsables politiques** qui auraient, eux, toutes les facilités pour faire en sorte que cette cruelle et révoltante gabegie cesse enfin ! Nous avons déjà commencé et comptons bien continuer sur cette voie.

Mimichou parti, Olympe revenue

L'une de nos adhérentes a eu le grand chagrin de perdre son **Mimichou** *(ci-contre),* un jeune chat de trois ans que **La Griffe** avait contribué à sauver alors qu'il était chaton. Celui-ci avait disparu depuis trois jours, et toute recherche était restée vaine. C'est une autre adhérente de **La Griffe** qui l'a retrouvé... Mort. Il a été très certainement victime des roues d'un véhicule. C'est l'association qui a été contactée. Nous avons dû annoncer cette très triste nouvelle. Sachant à quel point **Mimichou** était aimé, nous ne pouvons que partager le chagrin de ses maîtres.
Un autre de nos adhérents avait perdu sa chatte **Olympe**, sept ans. Fort heureusement, cette histoire-là s'est bien terminée. **Olympe** a été retrouvée trois jours après sa disparition. Blessée, mais vivante...

Kaï : l'aventure continue...

Après un mois de juillet en pension (financée par **La Griffe**) **Kaï**, notre staff préféré, était parti en famille d'accueil dans la région de Cannes (pour ceux qui n'ont pas suivi l'histoire, suivre ce lien). D'après l'association **Droit de vivre**, dont **Kaï** dépend sur le plan administratif, cette adresse devait être la bonne. Mais au bout de deux semaines, les accueillants faisaient savoir qu'ils ne voulaient plus de lui. Grâce à Maïté, la marraine de **Kaï**, une solution alternative a été trouvée. Et cette solution, enfin, a l'air de présenter toutes les garanties de réussite. Mais, depuis un an ou presque, nous avons dû faire face à tant de mauvaises surprises que nous refusons de nous réjouir trop vite. En tout cas, depuis quelques jours, **Kaï** semble heureux, comme la photo jointe en témoigne. Et sa nouvelle "référente" ne tarit pas d'éloges sur ce nouveau compagnon à quatre pattes. **Kaï** est intelligent, obéissant, tendre comme du tofu soyeux, pas agressif pour deux baballes. Et très énergique !
Même si l'avenir s'annonce bien pour **Kaï**, rien n'est encore définitif. Il y aura peut-être, provisoirement, quelques frais de pension et autres. Nous souhaitons le meilleur à ce brave chien coupable d'un seul délit : celui de sale gueule !

Encore un 4-pattes : Itchi, le gentil xolocuintle, est à adopter

Le xolo... quoi ? Xolocuintle, on vous dit. C'est pourtant facile à prononcer. Question d'habitude. C'est comme *quetzatcoatl*... Ca vient du même endroit, ou presque. Cordillère des Andes, par là. **Itchi** est ce que l'on appelle un chien mexicain. Il s'agit d'une souche primitive de canidés déjà présente à l'époque inca. Un éleveur avait vendu **Itchi** à des gens qui l'ont perdu... Il n'avait que cinq ou six mois. Il a été récupéré par un couple étonné de le voir traîner dans le quartier, maigre et effrayé. **La Griffe** a été alertée. Entrée en contact avec l'éleveur, elle a appris l'histoire d'**Itchi**. Le chiot vient d'être transféré dans une nouvelle famille d'accueil, où il se trouve parfaitement heureux. En plus d'être magnifique, c'est un chien adorable, à tous les niveaux. Et il tolère très bien les chats. **Itchi** est proposé à l'adoption. Il est né le 25 décembre 2013, ce qui lui fait tout juste huit mois.

L'affaire "Rougaille" de l'aire du Ginkgo

Une affaire a retenu toute notre attention pendant quelques semaines. **Anaïs et Jérémy**, membres du bureau de **La Griffe**, avaient rencontré, en revenant de Paris, une chatte tricolore sur l'aire du Ginkgo de la A77, dans le Loiret (45). Ils étaient restés longtemps avec elle, mais n'avaient pu cependant s'en emparer. Alors que nous lancions une alerte, on nous signalait une minette correspondant au signalement, perdue trois ans plus tôt au même endroit, **Rougaille**... Espoir fou que ce fût elle... Démarches, coups de fil... Quelques assos ont consenti à se déplacer mais n'ont trouvé personne. La minette s'était volatilisée... Il est fort peu probable qu'il se fût agi de **Rougaille** (la petite chatte perdue trois ans plus tôt). Mais comment savoir ? **La Griffe** a fait ce qu'elle a pu, mais a dû se contenter d'un échec.

Des phénomènes inquiétants

Outre les habituels mauvais traitements et sévices de toutes sortes dont la fréquence ne semble pas vouloir diminuer (et pourquoi le ferait-elle ?), il est des phénomènes dont la multiplication a de quoi nous inquiéter. D'abord **les initiations à la pêche**, organisées dans toute bonne fête patronale qui se respecte et, au-delà, en milieu scolaire même ou périscolaire avec des associations de pêcheurs. **Il s'agit ni plus ni moins que d'apprendre à des enfants à torturer des animaux en toute bonne conscience.** C'est intolérable.

Dans un autre registre, mais pas si éloigné, puisqu'on s'adresse là aussi à l'enfance, est l'éclosion de ce que l'on appelle **des "fermes pédagogiques".** La plupart d'ailleurs n'ont de pédagogique que le nom, mais en accueillant des publics comme les scolaires, elles ont accès à des subventions auxquelles les associations de protection des animaux, elles, n'ont absolument pas droit. Le pire c'est que certaines de ces structures sont des lieux de maltraitance caractérisée pour les animaux qu'elles hébergent. Prudence, donc, et vigilance sont les deux principes qui s'imposent face à de tels organismes.

Campagne de stérilisation des chats

Nous avons fait imprimer des flyers A6 pour inciter les particuliers à faire stériliser leur chat. **Nous en confions aux adhérent(e)s qui désireraient en distribuer dans leur commune ou leur quartier**. Ils ou elles peuvent, par exemple, en déposer dans les boîtes aux lettres, dans les magasins qui veulent bien les prendre, dans les lieux publics qui les acceptent, etc. N'hésitez pas à nous les demander. Nous disposons également d'affiches A3.

Afin de sensibiliser les maires à la stérilisation des chats, nous avons adressé un courriel à chacun des édiles de la région Auvergne (ce qui fait un certain nombre). Il s'agit d'une lettre ouverte que nous avons communiquée à la presse, et que vous trouverez *in extenso* à la fin de ce bulletin.

Du nouveau sur le site

Nous envisageons de créer sur le site une boutique en ligne. On y trouvera divers objets, notamment ces porte-clés jetons que nous avons fait faire récemment et qui plaisent beaucoup.

La *garden party* a pris l'eau, mais gardé le cap

Le 8 août, nous avons organisé, comme l'an passé, une réunion très détendue, sous forme de "garden party", ou plus simplement de casse-croûte sous les arbres, pour ceux des adhérents qui étaient partants. Ceci à seule fin de faire connaissance, et de passer un moment de détente. Mais le soleil n'était pas au rendez-vous et, bien pire, c'est ce jour-là qu'une météo capricieuse avait choisi pour faire éclater le plus dantesque orage qui se vît depuis bien des mois. Aussi, alors que nous attendions 33 personnes qui s'étaient annoncées, nous ne fumes que 27. Ce qui est déjà extraordinaire, vues les conditions épouvantables de cette soirée. Pas mal de téméraires ont ainsi bravé de terribles intempéries. On a dû se replier à l'intérieur, on était un peu à l'étroit, mais cela ne pouvait que resserrer les liens. La soirée fut chaleureuse et sympathique, malgré l'orage qui grondait.

Adhésions et dons

Pour adhérer : don libre à partir de 20 euros *(15 euros pour les faibles revenus : RSA, étudiants, chômeurs, minimum vieillesse...)* par chèque à l'ordre de La Griffe, à adresser à :

La Griffe, BP 10152, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2

Les dons simples peuvent nous être adressés par l'intermédiaire de **Paypal** (don sécurisé).

Nous adresserons un reçu fiscal en début d'année 2015. Ce reçu permet de défiscaliser le don à hauteur de 66 % de la somme versée (soit quasiment des deux tiers). En réalité, un don de 30 euros revient donc à 10 euros, un don de 90 euros à 30 euros, etc.

Contact La Griffe **lagriffe@orange.fr - Tél. 06.33.63.38.84 / 06.61.01.92.13**

Les deux dates importantes de cette rentrée 2014

Le samedi 27 septembre, nous serons place de Jaude pour une intervention d'information et de sensibilisation au sujet des animaux dits "de consommation". Cette action coïncide avec le dernier jour de la Semaine mondiale pour l'abolition de la viande. Elle servira aussi à annoncer la manifestation que nous organisons quelques jours plus tard, en plein milieu du Sommet de l'élevage.

En effet, le jeudi 2 octobre, nous recevrons, salle municipale Leclanché, à Clermont-Ferrand, des intervenants qui feront le point sur l'élevage et l'abattage aujourd'hui. Témoignages, vidéos, débat. Il s'agira en fait de présenter l'envers du décor...

Au nombre des intervenants Frédéric Freund, directeur de l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir (OABA), qui vient tout exprès de Paris, et l'un des responsables de l'association très active sur le terrain, L214. La soirée commencera à 20 heures. Venez nombreux nous rejoindre. Trop de conditions d'élevage et d'abattage sont actuellement inacceptables. Que l'on soit un tant soit peu carnivore ou que l'on refuse la consommation de produits carnés, on ne peut cautionner des pratiques qui sont la négation de toute vie, de toute conscience.

Nous tenons à la disposition des adhérents des flyers format A6 et des affiches en A3.

Voici la copie du courrier que nous avons adressé par courriel à TOUS les maires des quatre départements de la région Auvergne

LA GRIFFE

Clermont-Ferrand, le

Monsieur le Maire,

Notre association, La Griffe, ne cesse de recevoir des appels concernant des animaux en détresse, et particulièrement des chats. Nous assistons, impuissants, à des situations qui sont la honte d'un pays comme le nôtre.
La surpopulation féline engendre en effet des conséquences plus que fâcheuses. Des citoyens mécontents des nuisances provoquées, des multitudes d'animaux en grande souffrance, des gens qui sont sensibles à cette souffrance et souffrent eux-mêmes de ne pouvoir y remédier.

Il existe pourtant des solutions simples, humaines pour éviter cela : la généralisation de la stérilisation des chats avant l'âge de six mois. Nous pensons qu'en tant que premier magistrat de votre commune, **vous êtes en position de faire passer le message**. Nous vous demandons de bien vouloir attirer l'attention de vos administrés propriétaires de chats sur **la nécessité de recourir à cette intervention bénigne**, pratiquée sans le moindre problème par les vétérinaires. Cela devient désormais une question de civisme ! Des rappels dans le bulletin municipal, une campagne d'affichage seraient les bienvenus.

Par ailleurs, nous vous rappelons que tous les chats nés après le 1er janvier 2012 doivent être identifiés (par tatouage ou puce électronique), or bien peu le sont, surtout en zone rurale.
Nous vous rappelons également que le fait de supprimer des animaux sans nécessité, et selon certaines méthodes qui ont parfois cours (noyade, étouffement, écrasement, etc.) sur les chatons surnuméraires, est considéré par la loi comme un acte de cruauté passible de deux ans de prison et 30.000 euros d'amende (art. 521-1 du code pénal).
Ce n'est qu'en généralisant la stérilisation que l'on arrivera à éviter ce genre de dérives qui sont la honte d'une nation.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement. Nous pouvons également vous faire parvenir des affichettes et quelques documents d'information sur le sujet évoqué plus haut.
Avec nos salutations distinguées,

Pour La Griffe,
Josée Barnérias, présidente

La Griffe BP 10152 63020 Clermont-Ferrand Cedex 02 - lagriffe@orange.fr - lagriffe-asso.fr